

Le Canard Vigilant

Numéro **364** — Jeudi 6 janvier 2022



Dans ce numéro :

- **Négociations salariales chez Natixis et ses filiales : communication intersyndicale 2**
- **Le 27 janvier portons ensemble les revendications 3**
- **Meilleurs vœux pour 2022 4**
- **Pour le progrès social, pour défendre vos droits : Syndiquez-vous à la CGT 4**

le Canard  vigilant

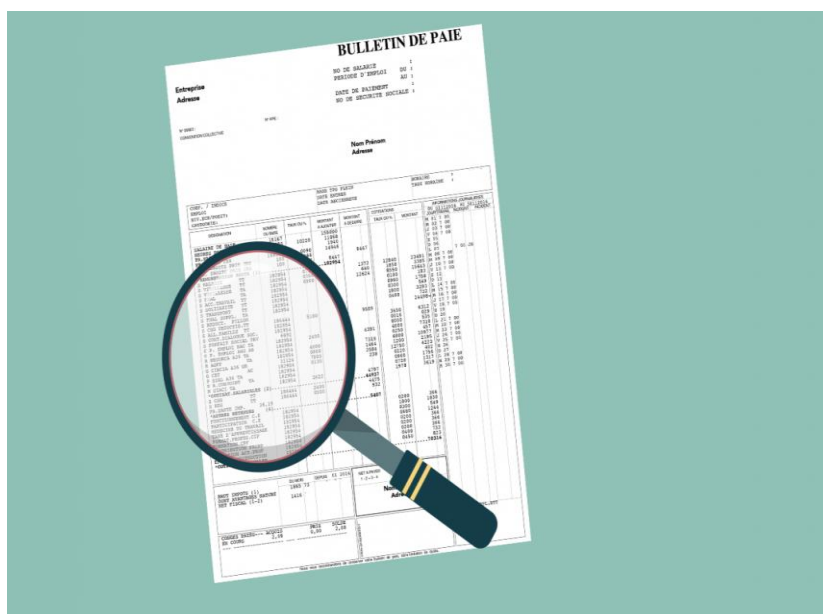
Une publication du syndicat CGT des personnels de Natixis et ses filiales.

Consultez le site intranet :

<http://syndicats.intranatixis.com/cgt/>

Consultez le site internet :

<http://natixis.reference-syndicale.fr/>



Négociations salariales chez Natixis et ses filiales : communication intersyndicale

Face aux propositions indigentes de la direction, une communication intersyndicale a été adressée à Mme Tricon-Bossard et Messieurs Mignon et Namias :



Les Organisations Syndicales ont adopté une position commune face aux propositions indigentes présentées lors des « négociations » salariales par la Direction de Natixis Intégrée :

0,5% d'augmentation pour les salaires inférieurs à 50 k€ (sans réévaluation des minima d'augmentation y compris en cas de promotion)

Or contrairement aux années précédentes, la situation a considérablement évolué.

- Inflation : +2,8% en 2021 et +3,2% prévue par la BCE en 2022 (soit une baisse de plus de 6% du pouvoir d'achat en 2 ans)
- Excellents résultats de Natixis dans un contexte sanitaire et économique compliqué, preuve de l'implication des salariés.
- Partage des résultats qui n'a pas été modifié depuis la sortie de la cote et reste toujours en faveur de l'actionnaire alors que la pression des marchés n'est plus un argument.
- Dernière année « autonome » de Natixis : Les Directions ne doivent pas « profiter » de cette année de transition où des transferts massifs vont être réalisés entre Natixis et BPCE pour ne pas répondre aux attentes salariales légitimes.
- Benchmark salarial en notre défaveur dans le secteur bancaire.

De plus, Natixis a profité de nombreuses économies réalisées sur le dos des salariés qui n'ont pas été compensées pendant les périodes de TAD comme les dépenses de repas, le chauffage et l'électricité des bâtiments....

In fine, les économies liées au nouveau schéma directeur immobilier (fermeture de Lumière, généralisation du FlexOffice à 60%, ...) ne trouvent aucune contrepartie pour les salariés.

Seuls quelques « salariés » favorisés du CDG se sont attribués une généreuse augmentation de 20%...

Pour toutes ces raisons, l'Intersyndicale demande une répartition équitable de la richesse créée :

- Salaire minimum de 25k€ pour tous les salariés de Natixis Intégrée.
- Augmentation salariale de 2000 € pour tous .
- Prime PEPA (dite prime Macron) pour les salaires inférieurs à 57k€.

Enfin l'intersyndicale demande que dans le cadre de la renégociation de l'accord télétravail, la Direction s'engage dès à présent à réévaluer la compensation aux différents frais supportés par les salariés et principalement le poste « repas ».

Le 27 janvier portons ensemble les revendications



Le 27 janvier, MEETING - MANIFESTATION à Paris : Augmentation générale des salaires, des retraites et des minima sociaux : C'EST L'URGENCE !!!

Face à un contexte social et économique désastreux, face à l'augmentation des produits de première nécessité, de l'énergie comme de l'alimentation et finalement du coût de la vie pour toutes et tous, jeunes, actifs, demandeurs d'emploi et retraité.es, il y a urgence à se mobiliser massivement.

Personne n'ignore que seuls les salaires, les pensions, les aides et allocations continuent de stagner ou même de baisser au regard de l'inflation, de décrocher par rapport aux qualifications dans le privé comme dans le public.

Si, en Île-de-France, nombre de salarié.es se sont mobilisé.es, ont lutté et ont obtenu des revalorisations de salaires, trop souvent encore les négociations restent au point mort ou les propositions des employeurs sont trop loin du compte.

Sans augmentation du point d'indice et du SMIC, il n'y aura aucune avancée pour les salarié.e.s dont les minima de branches sont actuellement en dessous du salaire de base minimum.

Les Unions régionales CGT, FO, FSU, Solidaires avec les organisations syndicales de jeunesse contestent que le gouvernement ait maintenu sa réforme de l'assurance chômage. Cela aura pour conséquence d'enfermer de trop nombreux.ses salarié.es dans des emplois à faible salaire, à temps partiel ou en CDD, conduisant souvent à la précarité et à la pauvreté.

Les retraité.e.s très massivement mobilisé.e.s attendent toujours une réponse pour une augmentation immédiate de leur pension, retraite de base et retraite complémentaire, dont la dernière revalorisation a été plafonnée à un niveau très inférieur à l'inflation.

La jeunesse, elle aussi confrontée à une grande précarité de vie et de travail, à la pauvreté, accentuée par la crise sanitaire, économique et sociale doit obtenir une réponse à l'encontre des réformes libérales, de l'éducation, de la formation, et de l'assurance chômage.

Les Unions régionales CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF et UNL soutiennent les actions et mobilisations engagées depuis des mois déjà et celles qui s'annoncent dans les semaines à venir pour exiger des augmentations de salaires et défendre les emplois, les conditions de travail, les services publics et la protection sociale.

Elles appellent à la grève et à un grand Meeting - manifestation interprofessionnelle sur les salaires et l'emploi le jeudi 27 janvier 2022, à 11h30 à Paris place de la Bastille en direction de Bercy.

Ensemble, gagnons par la grève, par la mobilisation, par la lutte, l'augmentation immédiate de tous les salaires du privé comme du public, les pensions des retraité.es des allocations pour les jeunes en formation et en recherche d'emploi qui pour certains d'entre eux ne peuvent vivre que par la solidarité exercée par les associations. Exigeons la fin des différences de salaire entre les femmes et les hommes.

**L'URGENCE, CE SONT LES REVENDICATIONS PORTEES !
IL FAUT QUE LE GOUVERNEMENT Y REPONDE.**

Montreuil, le 22 décembre 2021

Le Canard Vigilant

Numéro 364 – Jeudi 6 janvier 2022

Meilleurs vœux pour 2022



Pour le progrès social, pour défendre vos droits : Syndiquez-vous à la CGT

